



**Centre Interdisciplinaire de
Recherche et d'Information sur les
Entreprises Collectives**

RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CIRIEC-CANADA POUR L'ANNÉE 1999-2000

**Rapport déposé à l'assemblée générale du 16 mai 2000 tenue à
l'Université de Montréal**

L'année 1999-2000 devrait être retenue comme une année remarquable, voire mémorable pour le CIRIEC-Canada. Deux événements sur lesquels nous reviendrons, seront sans doute marquants pour l'avenir de notre association. Il s'agit, en premier lieu, de l'organisation et de la tenue du 23^e Congrès du CIRIEC à Montréal ; en deuxième lieu, de la restructuration du CIRIEC-Canada qui met provisoirement un terme à une démarche de redéfinition amorcée, il y a quelques années.

Comme pour les années passées, le rapport complet de nos activités comporte deux parties. Une première où nous présentons la partie portant sur la vie de l'association et sur nos liens avec le CIRIEC international. Une seconde où Léopold Beaulieu, trésorier de notre association, présentera le rapport financier, et Louis Favreau, rédacteur en chef, le rapport de la revue du CIRIEC-Canada, *Économie et Solidarités*.

La vie de l'association

Le conseil d'administration s'est réuni à cinq occasions comme par les années passées. Dès le départ, nous tenons à souligner l'engagement exemplaire de la quasi-totalité des membres du conseil d'administration et de ses divers comités. Au total, plus de soixante personnes ont donné bénévolement de leur temps et parfois des ressources matérielles et financières pour la réalisation de l'une ou l'autre des activités du CIRIEC-Canada. À ces contributions individuelles, il faut ajouter des contributions institutionnelles provenant d'une dizaine d'universités et d'entreprises, notamment la Chaire de coopération Guy-Bernier (UQAM), la Chaire de recherche en développement communautaire (UQAH), l'IRECUS de l'Université de Sherbrooke, le Mouvement Desjardins, la Fondation d'éducation à la coopération, le Conseil de la coopération du Québec et le FONDATION (CSN). Nous n'oublions pas non plus nos partenaires pour le 23^e Congrès, avec en tête de liste notre partenaire majeur, Investissement Québec. Dès maintenant, nous souhaitons que tous les partenaires, qui ne sont pas encore membres du CIRIEC-Canada, le deviennent pour relever de nouveaux défis.

Pour faire le point sur nos activités, nous commencerons d'abord par les deux premières priorités de l'année, soit la restructuration de notre association et l'organisation du 23^e Congrès international du CIRIEC. Par la suite, nous passerons en revue l'ensemble de nos activités régulières.

- Orientations stratégiques et restructuration du CIRIEC-Canada

Avec la **restructuration** que nous proposons, le CIRIEC-Canada dont nous rêvons depuis quelques années, est sur le point de devenir réalité. Avant de revenir sur le mandat que le conseil d'administration avait confié à un comité dit de restructuration, vous me permettrez de rappeler brièvement les diverses étapes que nous avons franchies au cours des cinq dernières années et qui nous ont menés à la restructuration proposée.

La première étape a été réalisée en 1995-1996 alors que nous avons modifié en profondeur nos règlements généraux. Après une année de travail et de réflexion, nous avons alors précisé nos orientations comme association en nous donnant **une vision plus claire** de notre mission, soit " de contribuer à l'édification d'une économie solidaire par un soutien éclairé et critique au développement de l'économie sociale et de l'économie publique, normalement inspirée par des principes et des objectifs de démocratie, de participation, d'équité, de justice, de solidarité, de promotion des personnes et de préservation des ressources collectives " (art. 1.1. et 1.3). **La deuxième étape l'a été en 1996 et 1997** alors que le conseil d'administration a entrepris une opération de planification stratégique qui s'est faite en deux temps. Dans un premier temps, nous avons identifié les **tendances lourdes** de transformation de nos sociétés, ce qui a laissé voir la nécessité d'une vision renouvelée de l'intérêt général. Dans un deuxième temps, le CIRIEC-Canada a affirmé une intention stratégique, soit celle de " devenir un **carrefour d'expertise** en recherche et formation " en vue d'un soutien éclairé et critique au développement de **l'économie sociale et de l'économie publique**.

La troisième étape qui a été en partie réalisée en 1997 et 1998, a consisté à nous donner un **plan d'activités** à partir de l'identification de quatre axes d'activités. Pour définir les activités selon ces divers axes, nous avons formé autant de comités, soit un comité de recherche présidé par Marie Bouchard ; un comité diffusion présidé par Jean-Pierre Girard ; un comité formation présidé par Nicole Saint-Martin (directrice, IREBUS), un comité intervention présidé par Denis Martel (alors professeur à l'UQAC). Deux de ces comités fonctionnent normalement depuis leur création alors que le troisième, celui concernant la formation, est en démarrage et que le quatrième n'a jamais démarré. Un des points faibles de cette troisième étape a été l'absence d'un soutien logistique approprié aux activités projetées et d'une vision insuffisamment précise des objectifs spécifiques à chacun (ce à quoi la présente proposition de restructuration tente de répondre).

La quatrième étape a été amorcée en septembre 1999 alors que le conseil d'administration a créé un comité pour la restructuration et qu'il en a confié la présidence à Yvan Laurin, vice-président du CIRIEC-Canada (vice-président Développement coopératif et Planification stratégique opérationnelle, Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins). Ce comité comprenait quatre autres membres, soit Léopold Beaulieu, Jacques Boucher, Benoît Lévesque et Denis Martel. Son mandat incluait les éléments suivants : 1) le rôle et la composition du CA et du comité exécutif, 2) le rôle de la présidence, 3) les principales activités (en liaison avec la planification stratégique), 4) les comités de travail et de réflexion, 5) la représentation du CIRIEC-Canada auprès des organismes externes, 6) la collaboration avec le Canada anglais, 7) l'organisation matérielle. Le président de ce comité vous livrera les principales conclusions de ce rapport dont les recommandations ont été adoptées par le conseil d'administration du 21 mars dernier. Par la suite, la présente assemblée sera invitée à modifier nos règlements généraux conformément à certaines de ces recommandations. Comme vous pourrez alors le constater, le comité a réalisé un travail d'envergure qui nous projette audacieusement vers l'avenir. Nous tenons à souligner l'engagement et la compétence dont a fait preuve Yvan Laurin comme président de ce comité.

Sans vouloir présenter en détail les conclusions de ce rapport puisque nous reviendrons, indiquons simplement que ce comité a misé audacieusement sur l'avenir et sur notre capacité de mobiliser des ressources comme ce fut le cas pour l'organisation du 23^e Congrès du CIRIEC. Par la suite, le conseil d'administration n'a pas hésité à proposer un CIRIEC-Canada mieux outillé afin qu'il puisse inspirer les entreprises publiques, coopératives et d'économie sociale pour qu'elles misent d'avantage sur l'intérêt général et l'intérêt collectif pour penser leur avenir. Selon cette vision, le CIRIEC-Canada deviendrait **un véritable carrefour d'expertise** dans le domaine de l'économie sociale et de l'économie publique. Le premier pas consisterait à faire du conseil d'administration non seulement une instance d'orientation du CIRIEC mais également un lieu d'échange où les administrateurs auraient l'occasion de s'approprier des contenus de recherche et de renouveler leur vision de l'intérêt général et collectif dans un contexte où les enjeux sont inédits. Plus largement encore, le CIRIEC chercherait à développer un courant d'opinion publique favorable à l'entrepreneuriat collectif. Ces objectifs vous apparaîtront sans doute ambitieux, mais tel n'était-il pas le cas de ceux et de celles qui ont décidé au début des années 1980 de sensibiliser les leaders d'opinion et les hommes politiques à l'entrepreneuriat privé, à travers le Fondation de l'entrepreneurship, d'une part, et à la création d'emploi à travers le Forum pour l'emploi, d'autre part. Dans la mesure où le CIRIEC réunit les principales entreprises collectives et les principaux centres de recherche dans le domaine, la proposition mise de l'avant ne manque pas de réalisme. Toutefois, cette proposition suppose une logistique minimale, notamment la présence d'un professionnel et d'un secrétariat disposant de plus de moyens. En somme, il s'agit **d'un défi d'envergure** mais d'un défi qui peut être relevé (si telle est notre volonté).

Lors de sa réunion du 21 mars dernier, le conseil d'administration a adopté les recommandations du comité de restructuration de sorte qu'il recommande maintenant à l'assemblée générale de modifier nos règlements généraux, entre autres 1) en précisant et en modifiant l'article 1 qui porte sur les orientations générales et 2) en modifiant l'article 4 pour augmenter le nombre de membres du conseil d'administration, préciser les pouvoirs de ce conseil et mieux décrire les groupes et membres devant en faire partie.

- Le 23^e Congrès international du CIRIEC

Depuis le début des années 1990, la tenue au Canada d'un congrès du CIRIEC international faisait en quelque sorte partie de nos objectifs stratégiques. Ainsi, depuis 1994, nous avons profité de chacun des congrès internationaux du CIRIEC pour y déléguer un représentant de l'une ou de l'autre des entreprises d'économie sociale ou d'économie publique de préférence à un universitaire. Ces participations " corporatives " nous permettaient de mieux faire connaître le CIRIEC et son réseau international à nos éventuels partenaires. Dans cette visée également, l'organisation du 23^e Congrès nous a permis de faire connaître le CIRIEC à tous ceux et toutes celles que nous avons sollicités comme partenaires et éventuellement comme membres de notre section nationale. De ce point de vue, la tenue à Montréal **de ce congrès représente plus un point de départ** qu'un point d'arrivée comme le suggère la restructuration proposée.

Si le défi du 23^e Congrès a été relevé (et nous croyons qu'il l'a été même si ce dernier se tiendra dans environ un mois, soit les 13 et 14 juin prochains), nous le devons en grande partie au travail exemplaire et remarquable réalisé par Marie-Claire Malo, présidente du comité organisateur. Nous le devons également à l'engagement indéfectible de tous les membres de ce comité. Le travail réalisé s'est fait sur une période de trois ans, Il fut beaucoup plus important que prévu comme le laissent bien voir les éléments suivants qui relevaient principalement de la section canadienne :

- la présentation de la candidature du Canada aux instances du CIRIEC international,
- l'arrimage avec les CIRIEC international et ses diverses instances au cours des deux dernières années,
- la planification des activités relevant du pays hôte et le cheminement critique,
- la logistique : dates, locaux, réservations, agences, etc.
- la réflexion sur la thématique du congrès,
- la préparation du matériel préalable : dépliants, pochettes, etc.
- la composition du comité d'honneur et les démarches pour obtenir la participation des personnalités sollicitées,
- les prévisions financières et la recherche de financement,
- l'identification des partenaires et les démarches pour obtenir leur contribution financière,
- le choix des conférenciers canadiens et les démarches à cette fin,
- l'appel de communications (une innovation) et la mise en place d'un jury,
- la composition, l'édition et la distribution du programme du congrès,
- la promotion et les diverses activités d'information,
- l'organisation matérielle et la logistique du congrès comme tel,
- etc.

Le comité organisateur était secondé par deux autres comités, l'un sur le financement présidé par Léopold Beaulieu, l'autre sur la promotion-communication présidé par Jean-Pierre Girard. Comme vous pourrez le constater en lisant le programme, chacun de ces comités était composé de plusieurs bénévoles qui se sont fortement impliqués pour atteindre les objectifs fixés. Mentionnons également que l'organisation de ce congrès a signifié un accroissement considérable du travail pour le secrétariat. Sur ce point, la contribution de Madame Anne-Marie Bhéreur fut exemplaire de même que celle du directeur de la Chaire de coopération Guy-Bernier, Mauro-F. Malservisi.

Le premier défi à relever pour l'organisation d'un tel congrès était de toute évidence le **financement**. Ce défi a été relevé grâce entre autres à l'appui financier d'un **partenaire majeur**, Investissement Québec, de **partenaires principaux** provenant du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec (Ministère des Affaires municipales et de la Métropole) et de plusieurs **partenaires associés**, soit des sociétés d'État (Hydro-Québec, Société générale de financement-SGF, Caisse de dépôt et placement du Québec), des entreprises coopératives (Desjardins, Coopérative fédérée de Québec), des organisations aux origines mutualistes (SSQ VIE), des organisations syndicales et leurs fonds de développement (CSN et FondAction, FTQ et Fonds de solidarité des travailleurs). Enfin, l'École des Hautes Études Commerciales (HEC) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM) sont aussi des partenaires pour le financement. Ajoutons que toutes les organisations et institutions représentées au conseil d'administration ont apporté un soutien significatif pour l'organisation.

Le deuxième défi, c'est **la participation** (et donc le nombre d'inscriptions) au 23^e Congrès, notamment celle des participants du pays hôte. En effet, la participation étrangère dépend principalement du CIRIEC international, des diverses sections nationales et de l'attraction de Montréal comme destination. En ce qui concerne, le Canada et plus précisément le Québec, l'information semble bien avoir atteint tous les milieux visés et à partir d'un bon éventail de moyens. Pour les entreprises et les grandes organisations, les frais d'inscription de 650 \$ (canadien) par personne ne représentent pas un obstacle, mais en constituent un pour les petites organisations et pour la plupart des universitaires, à fortiori pour les étudiants. Pour ces derniers, un partenariat comprenant le Mouvement Desjardins, le CRISES et le Chaire de coopération Guy-Bernier a été mis sur pied afin de prendre en charge les frais d'inscription d'un certain nombre d'entre eux. Jusqu'à la

dernière semaine, la question des inscriptions continuera d'être une préoccupation. Vous comprendrez donc que nous insistions fortement pour que tous les membres du CIRIEC-Canada trouvent les moyens d'y participer.

Enfin, rappelons la pertinence du thème de ce congrès : " Économie sociale et économie publique : nouvelles formes de coopération à l'ère de la mondialisation ". Comme on peut le voir à partir des divers sous-thèmes, il y est question de **partenariat** entre les diverses formes d'entreprises, notamment les entreprises publiques et d'économie sociale, sans exclure le secteur privé. Avec la mondialisation et la redécouverte de la société civile, les formes de gouvernance misent de plus en plus sur le partenariat, les alliances stratégiques, le maillage et le réseautage. Au début du XXI^e siècle, cette thématique renvoie moins aux grands partenaires sociaux et au néocorporatisme des années 1960-1970 qu'à de nouvelles formes de coordination des activités économiques et de rapports entre les entreprises. Le partenariat révèle les limites de la concurrence tous azimuts et la nécessité de la coopération et de l'association. Cela dit, sa place varie considérablement selon les pays en raison entre autres du soutien plus ou moins prononcé que lui accorde les différents États nationaux et blocs régionaux. À notre avis, le partenariat représente **un thème porteur** pour plusieurs années puisqu'il semble devoir caractériser le " nouvel esprit du capitalisme ", le capitalisme par projet. Dans cette visée, la généralisation du partenariat peut constituer **une menace** pour la spécificité des entreprises visant l'intérêt général et l'intérêt collectif (ce qui est le cas quand ces dernières s'en remettent aux seules visées des entreprises capitalistes). Mais en même temps, comment ne pas voir de **nouvelles opportunités** dont la possibilité de désenclaver les entreprises collectives et, par suite, d'apporter à l'ensemble de l'économie des préoccupations ouvertes sur le long terme et sur une évaluation plus large des retombées économiques et sociales, sans oublier une démocratisation de l'économie pouvant en résulter. Le 23^e Congrès devrait nous permettre de mieux saisir les enjeux et défis reliés au partenariat, notamment pour les entreprises publiques et les entreprises d'économie sociale.

- Les autres activités du CIRIEC-Canada

L'organisation du 23^e Congrès et la restructuration du CIRIEC-Canada n'ont pas signifié l'arrêt des activités régulières du CIRIEC-Canada. Bien, au contraire. En même temps, notre ouverture sur l'économie publique est de plus en plus présente dans l'ensemble de nos activités.

Ainsi, l'équipe de la revue du CIRIEC-Canada, **Économie et Solidarités**, qui est publiée par les Presses de l'Université du Québec (PUQ), a produit deux numéros au cours de la dernière année : le no 1 du vol 30 portait sur " l'Économie sociale, le développement local et l'économie plurielle "; le no 2 du vol. 30 sur " La gouvernance locale ". Yvan Comeau, professeur à l'Université Laval, et Louis Favreau, professeur à l'Université du Québec à Hull, en sont respectivement le directeur et le rédacteur en chef alors que Jacques Boucher assume la tâche de rédacteur adjoint. Les prochains numéros devraient faire une place plus importante à l'économie publique, quitte à élargir le comité de rédaction à cette fin. De même, certaines conférences et communications présentées au 23^e Congrès du CIRIEC pourraient fournir le matériel pour un numéro faisant une place plus équilibrée aux deux types d'entreprises qui nous intéressent. Au cours des dernières années, la revue **Économie et Solidarités** a été soutenue financièrement à la fois par le Mouvement Desjardins et par les diverses universités membres du CIRIEC-Canada. Signalons au passage l'importante contribution en nature et en espèces de la Chaire de recherche en développement communautaire de l'Université du Québec à Hull qui abrite le secrétariat de la revue. L'entente de trois années avec l'UQAH se termine cette année, mais elle devrait être reconduite pour deux autres années.

Les **colloques annuels** dans le cadre du congrès annuel de l'ACFAS (Association canadienne française pour l'avancement des sciences) représentent également l'une des principales activités de notre association. Depuis 1998, notre colloque est identifié comme colloque " Économie sociale, publique et coopérative " avec la mention du CIRIEC-Canada comme association responsable. En mai 1999, il s'est tenu à l'Université d'Ottawa avec comme thème : " Développement local, économie sociale, entreprises publiques. Où se trouve l'intérêt général? " Joseph-Yvon Thériault et Jacques Boucher en étaient alors responsables. Comparativement aux dernières années, ce colloque fut un grand succès tant pour la participation que pour les retombées. À cette occasion, nous avons eu une délégation du CIRIEC France qui nous a apporté des contributions significatives notamment sur l'économie publique. Ce colloque fut également l'occasion de renouer avec nos collègues du CASC (*Canadian Association for Studies on Cooperatives*) et de manifester un intérêt réciproque pour une collaboration plus étroite. De même, une session conjointe fut alors organisée avec la collaboration d'Albert Daoust du Secrétariat aux coopératives (Ottawa) et de Ghislain Savoie de Recherche et analyse stratégiques de Patrimoine canadien (Ottawa). Enfin, la qualité des colloques annuels du CIRIEC-Canada s'est améliorée considérablement au cours des dernières années alors que le nombre des participants ne cesse d'augmenter.

Le colloque de mai 2000 qui se tient présentement à l'Université de Montréal, est sous la responsabilité de Martine Vézina, professeure à l'École des Hautes Etudes Commerciales. Le comité organisateur comprend également Jacques Boucher, professeur à l'Université du Québec à Hull, et Clément Mercier, professeur à l'Université de Sherbrooke. Le thème : " Les contraintes de marché et l'État. L'entreprise d'économie sociale et publique : une identité en péril ? " constitue une thématique qui laisse bien voir à la fois les ressemblances et les différences entre ces deux types d'entreprise que sont les entreprises publiques et les entreprises d'économie sociale. Il est évidemment trop tôt pour en faire un bilan définitif, mais d'ores et déjà il faut reconnaître que le nombre des communications révèle un intérêt qui ne se dément pas. De même, nous avons poursuivi une quasi-tradition de session parallèle en partenariat, cette fois-ci avec la Chaire en éthique de l'Université de Sherbrooke.

Notre site Web (<http://www.uqam.unites.ca/CIRIEC/>) inauguré à l'automne 1997 a été régulièrement mis à jour. Il relève maintenant du comité diffusion présidé par Jean-Pierre Girard alors que Manuel Cisneros fournit l'expertise nécessaire. Le menu comprend 1) une présentation du CIRIEC-Canada et notre analyse des tendances lourdes, 2) le Bulletin, 3) le Membership, 4) La revue, *Économie et Solidarités*, 5) nos statuts et règlements, 6) les liens sur l'économie sociale et l'économie publique, 7) nos rapports d'activités, 8) Quoi de neuf? On y retrouve également **des hyperliens** avec le CIRIEC international, le CIRIEC Espagne et de nombreuses autres organisations. Depuis l'automne 1999, le programme du 23^e Congrès du CIRIEC peut y être consulté. Depuis cette date, le nombre de visiteurs est d'environ mille visiteurs par mois. Ajoutons que le *Monde diplomatique* a identifié le site du CIRIEC-Canada et celui du CRISES (<http://www.uqam.unites.ca/CRISES>) comme deux sites à consulter pour ceux et celles qui s'intéressent à l'économie sociale.

Liens avec le CIRIEC international

Nos relations avec le CIRIEC international sont devenues plus fréquentes avec l'organisation du **23^e Congrès du CIRIEC international** et la mise sur pied d'un comité d'organisation présidé par Marie-Claire Malo (professeure à l'École des H.E.C), membre du conseil d'administration du CIRIEC-Canada.

Le praesidium du CIRIEC international qui s'est tenu à Montréal le 28 mai 1999 dans les locaux du Mouvement Desjardins au Complexe Desjardins, a permis entre autres de discuter du programme du 23^e Congrès et de visiter les lieux où il se tiendra. À cette occasion, le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, a reçu tous les membres du praesidium pour le dîner, ce qui a donné lieu à d'intéressants échanges de points de vue concernant aussi bien le CIRIEC international que le monde de la coopération. De plus, pour le souper du 27 mai 1999, les membres de l'exécutif avaient invité le président du CIRIEC international, Massimo Pinchera, et son directeur, Bernard Thiry qui était accompagné de Barbara Sak du Secrétariat international. Par ailleurs, nous avons été incapables de déléguer un représentant pour la réunion du conseil international qui s'est tenue à Rome le 8 février 1999 mais une conférence téléphonique avec Bernard Thiry et Barbara Sak a permis entre autres de s'entendre sur la place des conférenciers canadiens (cette question était alors importante pour conclure des ententes avec nos partenaires). Plus récemment, soit en mars 2000, Marie-Claire Malo et Léopold Beaulieu ont participé au conseil international du CIRIEC qui s'est tenu à Séville. Ils ont ainsi pu faire ainsi le point sur diverses questions relatives au 23^e Congrès. Pour la section canadienne, l'organisation de ce congrès a été une occasion exceptionnelle pour renforcer nos liens avec la direction du CIRIEC international.

En ce qui concerne notre participation aux autres activités du CIRIEC international, relevons entre autre la coordination du **groupe de travail** " Les stratégies des Holdings coopératifs et autres groupements d'économie sociale " qu'assure Daniel Côté (directeur du Centre de gestion des coopératives, École des H.E.C.). Pierre-Marcel Desjardins (directeur de la Chaire des études coopératives, Université de Moncton) et Guy Robinson (professeur, Faculté d'administration, Université de Moncton) ont également participé à ce groupe de recherche. Marie-Claire Malo, membre du conseil d'administration du CIRIEC-Canada, fait partie depuis quelques années du conseil de rédaction des **Annales de l'économie publique, sociale et coopérative**. Marie Bouchard (professeure, École de Gestion, UQAM), responsable du comité recherche du CIRIEC-Canada, participe au nouveau groupe de recherche intersectorielle sur l'économie plurielle. Enfin, en étroite collaboration avec le CIRIEC international, Marie-Claire Malo a poursuivi des démarches pour favoriser l'émergence d'une section nationale du CIRIEC au Venezuela. D'autres sections en Amérique latine pourraient également voir le jour, notamment au Pérou, au Mexique et au Brésil.

En concertation avec la direction du CIRIEC international, notre conseil d'administration a mandaté Mauro-F. Malservisi, directeur de la Chaire de coopération Guy-Bernier, d'explorer l'hypothèse d'un **secrétariat des Amériques** pour les sections nationales situées en Amérique avec le soutien de Montréal International. On comprendra que notre section considère très positivement son appartenance au CIRIEC international. Certains centres universitaires associés au CIRIEC-Canada ont des activités internationales importantes. C'est le cas notamment l'Institut de recherche et d'enseignement sur les coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS) qui reçoit de nombreux étudiants particulièrement de l'Amérique latine et qui y réalise des activités de formation et de recherche. À partir de son réseau, l'IRECUS a diffusé le programme du 23^e Congrès dans cette partie du monde. Par ailleurs, plusieurs de nos membres, notamment ceux qui proviennent d'organisations ou d'entreprises, apprécient de participer à des événements favorisant les échanges avec leurs vis-à-vis européens sur des thématiques pertinentes. Un secrétariat des Amériques pourrait favoriser l'organisation d'activités et la tenue de colloques en Amérique en concertation étroite avec la direction du CIRIEC international. Enfin, ce secrétariat nous fournirait des moyens pour mieux participer aux diverses activités du CIRIEC international.

Conclusion : un saut qualitatif mais confiance dans l'avenir

Au cours des dernières années, le CIRIEC-Canada a précisé sa mission générale, défini ses objectifs et modifié en conséquence ses règlements et ses instances. Pour l'année 2000-2001, les projets ne manquent pas, il s'agit de les réaliser. En tête de liste, il faut mentionner notre volonté de renforcer les liens entre les représentants universitaires et les représentants d'entreprises d'économie sociale et publique afin justement de fournir un soutien à ces deux secteurs pour le développement d'une économie plus solidaire et conforme à l'intérêt général. Cela suppose non seulement une réflexion continue mais également des activités de recherche et de formation, une meilleure liaison avec les milieux concernés et une présence dans les principaux lieux qui peuvent influencer sur ce développement, y compris le système d'éducation selon ses divers niveaux. Si le CIRIEC-Canada veut être **un véritable carrefour d'expertise** sur ces questions, son conseil d'administration doit être également un lieu de ressourcement pour tous ses membres. Ce qui suppose des activités bien spécifiques, des ressources humaines dédiées et un financement approprié.

Dans cette visée, l'année 2000-2001 sera sans doute décisive pour l'avenir du CIRIEC-Canada.

Il lui faudra rapidement capitaliser sur la tenue du 23^e Congrès et sur le travail de sensibilisation accompli pour cet événement. Plus précisément encore, il lui faudra trouver les moyens financiers pour atteindre la mission et pour réaliser les activités qu'implique la restructuration. La mission d'intérêt général du CIRIEC-Canada suppose un financement provenant non seulement de ses membres mais également du secteur public. Il s'agit **d'un saut qualitatif** et donc d'un grand défi, même si ce saut a été préparé de longue date. Pour y arriver, le CIRIEC-Canada disposera d'une vision plus claire de sa mission, d'une meilleure visibilité auprès de ses partenaires actuels et potentiels, d'un conseil d'administration élargi, d'un nouveau président et d'un exécutif en partie renouvelé. Si cet héritage est modeste, il n'en demeure pas moins que le CIRIEC-Canada est devenu lui-même une "entreprise collective" qui répond déjà à des besoins non satisfaits. Après cinq années à la présidence de cette association, je laisse la place à mon successeur avec beaucoup de confiance pour l'avenir, convaincu que notre logo, l'arc-en-ciel stylisé, et notre couleur, le vert, sont d'actualité plus que jamais auparavant.

Benoît Lévesque, président
CIRIEC-Canada

Mai 2000